

### BÂTIMENT & DÉCORATION

### **DÉFINITION:**

Additif qui confère aux peintures en phase aqueuse un temps de travail allongé, une amélioration de la glisse et un meilleur tendu lors de températures élevées et de grands vents.

#### **MODE D'EMPLOI:**

Dose concentrée à mélanger dans 10 à 15 L de peinture en phase aqueuse.

# CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Le Retardateur Séchage BIOROX® permet aux peintures en phase aqueuse de développer leurs pleines caractéristiques techniques lors de conditions freinant celles-ci. Ceci est valable pour le séchage, les reprises, le tendu, la glisse...Gel. Fluide. Idéal pour les applications au pistolet avec ou sans air. Diminue le brouillard lors de la projection.

Lubrifie l'ensemble des pièces d'usure du pistolet. La pression nécessaire est plus faible, donc le pistolet force moins

Densite: +/-1.

### **CONDITIONNEMENTS:**

500 ML.

Un produit de la gamme



« COMPOSITION » du produit.



L'utilisation du préfixe BIO de la marque BIOROX® renvoie à la quantité de matières premières d'origine biosourcée intervenant dans la fabrication du produit. Il est donc nécessaire, afin de se faire une idée précise de la quantité de ce type de matières premières, de se référer à la rubrique

A+

#### **COMPOSITION:**

Polyol, eau.

#### **DESTINATION:**

S'incorpore directement dans les peintures. Idéal pour les plafonds et les grandes surfaces. Selon le type de peinture dans lequel, il est incorporé, le Retardateur Séchage BIOROX® peut aller en extérieur.

#### RENDEMENT:

Rendement : selon le produit dans lequel il est incorporé.

#### STOCKAGE:

Se conserve deux ans dans son emballage d'origine fermé hermétiquement à l'abri de la chaleur, du soleil et du gel.

Nettoyage des outils à l'eau claire.

# PRÉCAUTIONS D'USAGE :

Un essai préalable est conseillé afin de vérifier les compatibilités support / produit. La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les informations qui y figurent sont fondées sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un d'objectivité, en fonction des conditions d'utilisation conformes aux normes et D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et l'état des fonds du chantier. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.